



# La culture du plantain

Le plantain revêt un intérêt agronomique à condition qu'il soit associé à une ou plusieurs légumineuses adaptées au territoire.

Le plantain s'implante dans tous les types de sol. Sa pérennité est de l'ordre de 3 à 4 ans. S'il est essentiellement valorisé sous forme de pâturage, la récolte reste possible avec les mêmes précautions qu'une prairie riche en légumineuses pour récolter les feuilles. Le piétinement ne semble pas nuire à sa pérennité. Par son système racinaire, cette plante a une capacité de repousse rapide après la sécheresse estivale. Le plantain est une plante appétante, non météorisante et qui ne nécessite pas de précaution particulière au pâturage.

## Privilégier les semis en mélange

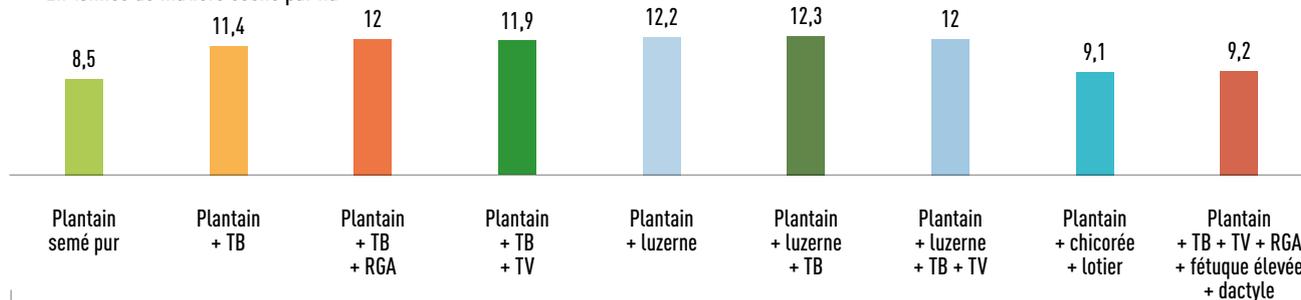
Les résultats obtenus dans le cadre d'une étude<sup>1</sup> militent pour un semis du plantain en mélange avec une ou plusieurs légumineuses et éventuellement une graminée. En effet, la production annuelle moyenne atteint 7 tonnes de matière sèche par ha lorsqu'il est semé en pur au CIIRPO, sur le site du Mourier (87). Le mélange avec une ou plusieurs légumineuses adaptées au territoire (luzerne, sainfoin, trèfle blanc, trèfle violet, lotier) s'est traduit dans cette étude par une augmentation du rendement annuel suivant l'année du semis de 7 à 45 % (graphe 1).



Privilégier un semis du plantain en mélange avec des légumineuses.

### 1 • DES RENDEMENTS SUPÉRIEURS LORSQUE LE PLANTAIN EST ASSOCIÉ À UNE LÉGUMINEUSE AU SEMIS

En tonnes de matière sèche par ha



CIIRPO, site expérimental du Mourier (87)

Rendements annuels à partir du printemps suivant le semis.

S'agissant de rendements obtenus en miniparcelles, il est couramment admis d'enlever 20 % pour une culture en plein champ.

<sup>1</sup>Étude réalisée en miniparcelles dans le cadre du projet FASTOCHe piloté par Idele et financé par le CASDAR.



Le plantain a une capacité de repousse rapide après une sécheresse estivale.

## Une plante peu agressive à la levée

Le plantain étant peu agressif vis-à-vis des adventices, l'association avec d'autres espèces limite le salissement. Ainsi, au CIIRPO, sur le site expérimental du Mourier, la proportion de plantes diverses au cours de l'année suivant le semis passe de 14 % lorsque la chicorée est semée pure à 10 % lorsqu'elle est associée (graphe 2).

Le groupement de valorisation agricole (GVA) de Mézières sur Issoire (87) a mis au point trois types de mélanges (voir encadré) qui donnent particulièrement satisfaction au nord de la Haute-Vienne. D'autres associations testées dans cette étude sont également possibles (tableau).

## LES MÉLANGES GVA MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE (87)

Objectif : obtenir 50 % en légumineuses et 50 % en plantain - adaptés au contexte pédoclimatique de la zone.

### SEMIS DE PRINTEMPS AVEC DE LA LUZERNE :

Plantain Ceres Tonic : 5 kg/ha  
Luzerne : 15 kg/ha  
Trèfle blanc géant : 3 kg/ha  
Trèfle blanc intermédiaire : 3 kg/ha  
TV : 2 kg/ha

### SEMIS D'AUTOMNE AVEC DE LA LUZERNE :

Plantain Ceres Tonic : 5 kg/ha  
Luzerne : 12 kg/ha

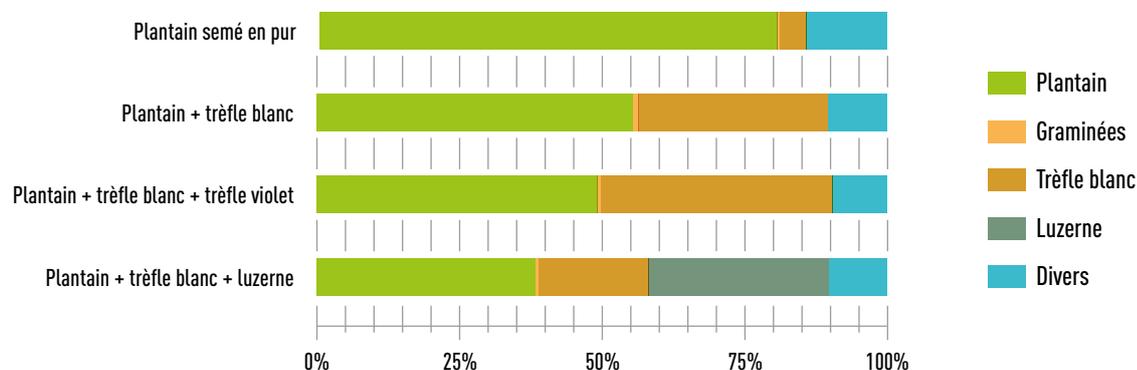
### SEMIS AVEC DES TRÈFLES :

Plantain Ceres Tonic : 5 kg/ha  
Trèfle blanc géant : 3 kg/ha  
Trèfle blanc intermédiaire : 3 kg/ha  
Trèfle violet : 3 kg/ha

Source : GEE GVA Mézières sur Issoire (2020)

## 2 - DES PRAIRIES PLUS PROPRES AVEC DU PLANTAIN SEMÉ EN MÉLANGE

Composition des couverts l'année suivant le semis - CIIRPO/site expérimental du Mourier (87)



Source : Idele/CIIRPO - 2021

## EXEMPLES DE DOSES DE SEMIS DU PLANTAIN EN MÉLANGE testés au CIIRPO, sur le site expérimental du Mourier (87) (en kg par ha)

| Plantain | Luzerne | Chicorée | Trèfle blanc | Lotier | Total   |
|----------|---------|----------|--------------|--------|---------|
| 10 kg    | -       | -        | 5 kg         | -      | 15 kg   |
| 10 kg    | 27 kg   | -        | -            | -      | 37 kg   |
| 5 kg     | -       | 2,5 kg   | -            | 10 kg  | 17,5 kg |

Source : Idele/ CIIRPO



PLUS D'INFOS EN LIGNE  
DANS LE DOSSIER FASTOCHÉ

## ➔ EN RÉSUMÉ

Le plantain, une plante à semer en mélange avec au moins une légumineuse adaptée au territoire.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage  
Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :  
www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

09/2023

Document réalisé avec le soutien financier de :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : Europe investit dans les zones rurales

Publ 002301078 - ISBN 978-2-7168-0274-9 © Photos : CIIRPO